

1 - LES ASPECTS REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DU FONCTIONNEMENT DU PORT DE COTONOU

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Inadaptation de la « Loi n°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-publiques » aux réalités actuelles sur les plans juridique et commercial	conformément aux réalités juridiques et commerciales	Ministère en charge du Commerce et de l'industrie, Ministère en charge de la Justice et Ministère en charge de l'Economie et des Finances
Insuffisances de « l'Ordonnance n° 54/ PR/MFAE/DD du 21 novembre 1966 portant Code des Douanes » observées à plusieurs niveaux. Inadaptation des textes avec l'évolution du commerce maritime	Mettre en conformité avec le Code Communautaire UEMOA	Ministère en charge de l'Economie et des Finances et Ministère en charge de la Justice
Insuffisances de « l'Ordonnance n°14/ PR/MTPT du 04 mars 1968 portant réorganisation des opérations d'acconage sur le Port de Cotonou » liées à l'évolution du commerce maritime	Redéfinir les limites du domaine portuaire	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère en charge de la Justice et Ministère en charge de l'Economie et des Finances
Certaines dispositions du « Décret N°89-299 du 28 juillet 1989 portant approbation des statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin » sont inadaptées aux réalités juridiques actuelles Certaines dispositions du « Décret n° 89-306 du 28 juillet 1989 portant approbation des Statuts du Port Autonome de Cotonou » sont inadaptées aux réalités actuelles aux plans juridique et opérationnel	Actualiser les textes Adapter les textes aux réalités actuelles et procéder à la mise en conformité avec les textes de l'OHADA et les règlements d'exploitation du Port de Cotonou	Ministère en charge des Transports, Ministère en charge de la Justice Ministère en charge des Transports (PAC) et Ministère en charge de la Justice
Certaines dispositions du « Décret N°89-336 du 29 Août 1989 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise des Manutentions Portuaires » sont inadaptées aux réalités juridiques actuelles	Adapter les textes aux réalités actuelles et procéder à la mise en conformité avec les textes de l'OHADA	Ministère en charge des Transports (SOBEMAP) et Ministère en charge de la Justice
Difficultés d'application du « Décret n° 96-217 du 31 mai 1996 portant renforcement de l'Autorité Portuaire au Port de Cotonou » par rapport aux résistances observées au niveau de certaines structures publiques opérant au Port de Cotonou	Information et sensibilisation des Administrations publiques intervenant sur la plateforme portuaire par rapport à la nécessité absolue de respecter les dispositions du décret	Ministère en charge des Transports, Ministère en charge de la Défense, Ministère en charge de l'Economie et des Finances, Ministère en charge de l'Intérieur, Ministère en charge de l'Agricultures et de la Pêche et Ministère en charge de la Santé
Insuffisances observées à divers niveaux sur « les règlements d'exploitation du port de Cotonou »	Actualisation des textes	Ministère en charge des Transports (PAC, SOBEMAP), Ministère en charge de l'Economie et des Finances (Douane), Ministère en charge de la Défense nationale et Ministère en charge de l'Intérieur

Inadéquation des textes régissant les secteurs du transit et de la consignation au Bénin	Reprendre et actualiser le Décret N°86-40 du 13 Février 1986 fixant les modalités d'Application de la Décision-Loi N°85-003/ANR/CP du 11 Décembre 1985 relative à l'Abrogation des Ordonnances N° 75-1 du 17 Janvier 1975 et N° 75-31 du 24 Juin 1985 ayant institué respectivement un Monopole de Transit au profit des Nationaux Béninois et un Monopole des Opérations de Consignation au profit de l'Etat béninois	Ministère en charge des Transports (DMM)
--	--	--

2 - LES PROBLEMES D'EQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES ET DE DISPONIBILITE DES ESPACES PORTUAIRES

2-1 - CONTRAINTES LIEES AUX ACCES DES NAVIRES AU PORT

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Ensablement fréquent du chenal d'accès, de la passe d'entrée et du bassin du fait du contournement de l'Epi d'arrêt de sable par le transit littoral	Mettre en place les dispositifs recommandés par les études initiales portant sur les problèmes de sédimentation (MCA)	PAC/ MCA-BENIN
VTS défectueux et équipements de radio communication insuffisants et obsolètes	Acquérir de nouveaux équipements et former le personnel à leur exploitation et à leur maintenance	PAC / MCA-BENIN
Remorquage : indisponibilité périodique des remorqueurs du fait de leur âge	Acquérir de nouveaux remorqueurs Recruter, former et recycler le personnel embarqué	PAC / MCA-BENIN PAC / MCA-BENIN

2-2 - CONTRAINTES LIEES A LA CAPACITE D'ACCUEIL ET DE TRAITEMENT DES NAVIRES

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Insuffisance du nombre de postes à quai pour certains types de navires	Augmenter le nombre de postes à quai conformément aux études disponibles (Cf. Plans de Zoning et de Circulation au Port de Cotonou, Etude de pré faisabilité pour la construction d'un second Port en eau profonde sur la cote béninoise de BCEOM, etc.)	PAC/MCA-BENIN
Limitation de calaisons	Etudier les possibilités d'augmenter les profondeurs d'eau dans le chenal d'accès et au niveau des nouveaux quais à construire	PAC/MCA-BENIN.
Faiblesse des cadences de manutention des navires porte conteneurs (bords à quai trop étroits pour répondre à la cadence des opérations sur les navires porte conteneurs)	Libérer le terminal A pour son utilisation pour le pré traitement des conteneurs.	SOBEMAP/SMTC/PAC
Inexistence de grues de quai et des portiques pour améliorer les cadences des opérations des navires porte conteneurs	Acquérir des grues de quai pour les quais 6 à 8 et des portiques pour les nouveaux quais à construire	Manutentionnaires

2.3 - CONTRAINTES LIEES A LA CAPACITE DE TRAITEMENT ET DE STOCKAGE DES MARCHANDISES

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Insuffisance d'équipements modernes de manutention pour faire face à l'évolution du trafic et aux modes de manutention terre modernes	Acquérir des matériels modernes de manutention (grues ou chariots de parc)	Manutentionnaires
Coûts exorbitants d'acquisition des matériels de manutention	Exonération des frais de dédouanement desdits matériels	Ministère en charge de l'Economie et des Finances
Insuffisance d'espaces pour accueillir le trafic conteneurs	Redimensionner les espaces d'accueil comme prévus dans le plan de zoning	PAC/MCA-Bénin
Croisement des flux de trafics	Appliquer la spécialisation des espaces prévue dans les plans de zoning et de circulation au Port de Cotonou	PAC/MCA-BENIN
	Aménager les voies de circulation (voie Nord/Sud, voie de contournement, etc.)	PAC/MCA-Bénin/ Ministère en charge de l'Economie et des Finances / Ministère en charge de la Défense Nationale / Ministère en charge de l'Urbanisme et du Logement
	Aménager les nouveaux espaces concédés	Manutentionnaires
Exiguïté du parc tampon actuel	Agrandir le Parc Tampon Unique	SOBEMAP
Exiguïté de l'espace portuaire	Délocaliser les opérations de dépotage et d'empotage de l'enceinte portuaire	Douane /PAC/Manutentionnaires et autres opérateurs économiques privés
	Délocaliser le Dépôt Douane du port déjà décidé par le Gouvernement (cf. Relevé du Conseil des Ministres N°08/SGG/REL/extra du 17 Mai 2006)	Douane/PAC
	Encourager l'aménagement des ports secs sur tout le territoire national	Douane/PAC/Manutentionnaires/le Gouvernement/Tous Opérateurs portuaires
	Aménager des parkings gros porteurs à l'extérieur du port	Tous les Opérateurs portuaires
2 - 4 - CONTRAINTES LIEES A L'ENERGIE ELECTRIQUE		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Dépendance énergétique du port pénalisante pour les activités portuaires	Acquérir des groupes électrogènes par procédures d'urgence d'appel d'offres	Ministère en charge des Transports (PAC) et Ministère en charge des Finances
	Construire une centrale électrique pour assurer l'autonomie énergétique au port. Obtention de dérogation pour la production et la distribution d'énergie et pour l'exonération des investissements	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère en charge des Finances et Ministère en charge de l'Energie (CEB, SBEE)

3 - GESTION OPERATIONNELLE DU PORT DE COTONOU

3 -1 CONTRAINTES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PORT 24H/24H

3 -1.1 ACCUEIL DES NAVIRES 24H/24H

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Insuffisance et vétusté des infrastructures et des ouvrages portuaires	Réhabiliter les infrastructures et équipements portuaires existants et procéder à leur entretien. Construire de nouveaux ouvrages	Ministère en charge des Transports (PAC) et Ministère en charge des Finances
	Obtenir du Gouvernement des exonérations fiscales dans le cadre des travaux de réhabilitation et pour l'acquisition de nouveaux équipements portuaires	
Absence de parking de stationnement pour les camions déjà chargés et en attente de formalités de sortie.	Accélérer l'aménagement et la mise en service du parking de lancement des gros porteurs chargés en direction des pays enclavés (bande des 200 m)	Ministère en charge des Transports (PAC)/GOUVERNEMENT
Encombrement des surfaces portuaires par des camions sous acquit	Rechercher d'autres parkings en dehors du port où peuvent stationner les camions sous acquit et en provenance d'une frontière terrestre	DOUANE, UCDTAB, ACAD, Ministère en charge des Finances, CNCB, MUNICIPALITES
Insuffisance de parking de stationnement en dehors de la plate forme portuaire	Construire un parking à SEME et réhabiliter les parkings existants (Godomey (CNCB), Glodjigbé (SOBEMAP), Pahou (Opérateurs pétroliers), Bande des 200 Mètres (SOBEMAP) d'une part, et viabiliser le parking de Glodjigbé du CNCB d'autre part).	TRANSPORTEURS ACAD, Ministère en charge des Finances (Douane), UCDTAB, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense et Ministère en charge des Transports (SOBEMAP, CNCB), MUNICIPALITES
Restriction des horaires de circulation imposés par les municipalités de Cotonou et d'Abomey-Calavi	Etudier un nouvel aménagement horaire	TRANSPORTEURS, Ministère en charge des Transports (PAC, CNCB, DGTT, CNSR), MUNICIPALITE, Ministères de l'Intérieur et de la Défense, Ministère en charge des Finances
	Définir des couloirs de circulation des gros porteurs 24h/24	
Engorgement de la ville de Cotonou	Construire des voies de contournement de la ville de Cotonou	Ministère en charge des transports et des travaux publics, ministère en charge de l'économie et des finances

3-1.3 - SORTIE DES MARCHANDISES 24H/24H DU PORT

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Fonctionnement à temps réduit de certaines structures les jours ordinaires du lundi au vendredi et non fonctionnement de certaines structures pendant le week-end	Faire obligation à toutes les structures portuaires de s'organiser pour travailler 24H/24	Ministère en charge des Transports, Ministère en charge des Finances, Comité 24H, CCAP, Ministère du Travail et de la Fonction Publique, toutes structures opérant au Port de Cotonou

Nombre limité des portails de sortie	Mettre en oeuvre le plan de zoning : augmenter les points de sorties, les spécialiser et y faire installer toutes les structures compétentes de contrôle	PAC, MCA-BENIN, Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère en charge des Finances (Douane), Ministères de l'Intérieur et de la Défense
Pertinence de la présence des agents de sécurité de la Présidence au dépotage des conteneurs à domicile.	Supprimer les activités du Service de Sécurité de la Présidence au Port	ACAD/Ministère en charge des Finances (DOUANES)/CCIB/Ministère en charge des Transports (PAC, CNCB), UCDTAB
3-2 - AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES INTERVENANTS PORTUAIRES		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Insuffisance d'effectifs à la Brigade Douane Cotonou Port entraînant lenteur dans le plombage des camions et dans les services d'escorte des marchandises	Renforcer les effectifs à la Brigade des Douanes Cotonou Port	Ministère en charge des Finances (DOUANE), COMITE 24H, Ministère de la Fonction Publique
Pertinence des interventions de BIVAC au Bénin	Evaluer les prestations de BIVAC au Bénin en rapport avec les plaintes récurrentes des Opérateurs Économiques du Bénin	Ministère en charge des Finances (DOUANE)
Serveur de la Recette Douane Port non opérationnel en continu	Etudier et garantir l'accessibilité 24H/24H du serveur	Ministère en charge des Finances (DOUANE)
3-3 - INFORMATISATION DES OPERATIONS PORTUAIRES		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Constat d'inopérationalité du système d'information du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur du Port de Cotonou (SIGUCE)	Evaluer l'exécution du projet SIGUCE, le redéfinir au besoin et le mettre effectivement en oeuvre dans les plus brefs délais	MCA-BENIN, Ministère en charge des Transports (PAC, SOGEGUCE), Ministère en charge des Finances
3-4 - DESSERTE ROUTIERE ET FERROVIAIRE		
3-4.1 - DESSERTE ROUTIERE		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Absence de fluidité dans le transfert des véhicules d'occasion	Créer une voie de circulation passant par la CCIB, réhabiliter l'ancien pont ou construire un nouveau pont sur le chenal débouchant sur les parcs de vente	Ministère en charge des Transports (PAC), MAIRIE, CCIB, Ministère en charge de l'Environnement
3-4.2 - DESSERTE FERROVIAIRE		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Etat déplorable de la voie ferrée et de ses équipements	- Réhabiliter l'OCBN - Construire des Ports sec (PARAKOU, TORI BOSSITO) - Rechercher des partenaires pour une mise en concession de l'OCBN	Ministère en charge des Transports (OCBN), Ministère en charge des Finances
3-5 - EMPOTAGE ET DEPOTAGE A L'INTERIEUR DU PORT		
	Encourager les opérateurs tant privés que publics à créer des aires de dépotage et d'empotage hors du périmètre du Port	Ministère en charge des Finances (DOUANE), MCA-BENIN, OPERATEURS ECONOMIQUES PRIVES, ASSEMA,
	Renforcer les effectifs de la Douane	

Insuffisance permanente d'espaces sur les parcs à conteneurs		Ministère en charge des Transports (SOBEMAP, PAC), Ministère de l'Environnement
	Mettre en place un scanner (à voir avec MCA BENIN)	
	Accélérer la création des Ports secs de Parakou et d'Ekpè	
3-6 - GESTION DU DOMAINE PORTUAIRE		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Occupation anarchique et illégale des domaines portuaires	Auditer les espaces du domaine portuaire géré par la Direction des Domaines et demander au Gouvernement d'aider l'Autorité Portuaire à les récupérer et à les placer sous sa gestion effective	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère en charge des Finances
3-7 -ORGANISATION DU TRANSFERT DES VEHICULES D'OCCASION		
Organisation actuelle inadéquate du marché des véhicules d'occasion	Obliger tous les importateurs à assurer les véhicules depuis le débarquement et avant leur transfert vers les parcs de vente	Ministère en charge des Transports (SOBEMAP, PAC, OCBN), ACAM, GESTIONNAIRES DE PARCS, MUNICIPALITES, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, Ministère en charge des Finances (DOUANE), IMPORTATEURS DE VEHICULES, ACONPOV
	Impliquer le consignataire de navire dans le transfert avec visa obligatoire de celui-ci sur les fiches de transfert ou sur des autorisations spéciales délivrées par ce consignataire. Envisager le transfert par une sortie spécialisée ou plate forme ferroviaire	
	Systématiser le transfert des véhicules avec leurs contenus sur des parcs spécialisés	
	Créer une voie de circulation sécurisée pour le transfert du sous-palan au PTU	
Organisation actuelle inadéquate du transfert de certains véhicules	Etudier la possibilité de transférer certains véhicules en bon ordre de sortie dans la journée	Ministère en charge des Transports (PAC, SOBEMAP), ACAM/ACAD/GESTIONNAIRES DE PARCS/ACONPOV/ Ministères en charge de l'Intérieur, de la Défense et des Finances (DOUANE)
4 - LES PROBLEMES LIES A LA SECURITE ET A LA SURETE DU PORT DE COTONOU		
4-1 - CONTROLE DES ACCES AU PORT		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Perméabilité des accès au Port	-Renforcer l'effectif du Commissariat Spécial du Port et mettre à sa disposition les moyens adéquats	Ministères de l'Intérieur et en charge des Transports
Présence de nombreuses personnes dans l'enceinte portuaire sans carte d'accès	- Renforcer l'effectif de la Brigade Spéciale du Port et mettre à sa disposition les moyens adéquats	Ministères de la Défense et en charge des Transports (PAC)
4-2 - REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DU MOUVEMENT DES CAMIONS DANS LE PORT ET SES ENVIRONS		
PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
	N'autoriser l'accès dans l'enceinte portuaire qu'aux camions en bon état et ayant leurs pièces à jour	Ministères de l'Intérieur et de la Défense, Ministère en charge des Transports (PAC/CNSR/DGTT), CNUT
Circulation et stationnement	Faire respecter la note circulaire	Ministère en charge des Transports

anarchique et prolongé dans le Port et ses environs	n°0002/PAC/DG/CT/DOMS/SP du 19 septembre 2006 portant nouvelle réglementation d'entrée et de séjour des camions gros porteurs dans l'enceinte portuaire	(DGTT/PAC), Ministères de l'Intérieur et de la Défense, CNUT/CBC/transporteurs
	Renforcer l'équipe d'accueil et assurer l'orientation des mouvements des gros porteurs dans l'enceinte portuaire	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère de l'Intérieur et de la Défense, CNUT/CBC/TRANSPORTEURS
	Interdire aux conducteurs d'abandonner leur camion dans le Port et ses environs immédiats	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministères de l'Intérieur et de la Défense, CNUT/CBC/transporteurs
	Sanctionner la conduite des camions par des apprentis dans l'enceinte portuaire	Ministère en charge des Transports (PAC/DGTT), Ministères de l'Intérieur et de la Défense, CNUT/CBC, Transporteurs
	Accélérer la mise en place du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) chargée de la gestion du fret routier	Ministère en charge des Transports (DGTT), CNUT et autres structures impliquées/ transporteurs
	Sanctionner le stationnement le long du boulevard de la Marina	Ministère de l'Intérieur, Ministère en charge des Transports (DGTT), CNUT/Transporteurs
Occupation anarchique du bord à quai	Interdire formellement aux camions le stationnement au bord à quai, aux sous-avents et sur les voies ferrées	Ministère en charge des Transports (PAC, DMM), Ministère de la Défense (BSP), MANUTENTIONNAIRES

4-3 - AUTRES CONTRAINTES LIEES A LA MISE EN CONFORMITE DU PORT AUX DISPOSITIONS DU CODE ISPS

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Manque d'infrastructures adéquates de surveillance	Mise en place d'un système de vidéo surveillance et de détection	Ministère en charge des Transports (PAC)/MCA-BENIN
Pollution du bassin par les navires	Mettre en place des équipements d'intervention de lutte contre la pollution marine et du bassin portuaire	Ministère en charge des Transports (PAC/DMM),/MCA-Bénin, Ministère de l'Environnement
Insuffisance d'équipement de lutte contre l'incendie	Renforcer le système de prévention et de lutte contre l'incendie	Ministère en charge des Transports (PAC/DMM), MCA-BENIN
Manque de surveillance de la zone de mouillage des navires	Organiser des patrouilles régulières dans la zone de mouillage des navires	Ministère de la Défense (Commandement des Forces Navales), Ministère en charge des Transports (PAC)
Exercice des activités extra portuaires dans le Port	Interdire toutes activités extra portuaires dans l'enceinte du Port (taxi-moto, ventes ambulantes des pneus)	Ministère en charge des Transports (PAC), Ministère de la Défense (Gendarmerie), Ministère de l'Intérieur (Police)
Pollution atmosphérique au Port	Installer des équipements de manutention anti-polluants pour le déchargement des vrac solides	Manutentionnaires, Ministère en charge des Transports (PAC), MCA-BENIN
	Etudier la faisabilité de la sortie du parc à soufre de l'enceinte portuaire	Ministère en charge des Transports (PAC)
Multiplicité des bureaux d'embauche	Mettre en place un bureau d'embauche unique	Ministère en charge des Transports (DMM/PAC) et Manutentionnaires

Transport de passagers par des navires non adaptés	Sanctionner le contrevenant conformément aux textes en vigueur	Ministère en charge des Transports (DMM/PAC), Ministères de l'Intérieur (CSP) et de la Défense (Forces Navales)
Absence d'espace spécifique d'entreposage des marchandises dangereuses en dehors du Port	Créer un espace d'entreposage des marchandises dangereuses en dehors de l'enceinte portuaire	Ministère en charge des TRANSPORTS, Ministère en charge des Finances, Ministère de la Défense, Ministère de l'Environnement/ Municipalités

4-4 - CONTROLE DES MARCHANDISES AU PORT DE COTONOU

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Insuffisance de contrôle phytosanitaire et de la qualité des marchandises	Dynamiser et renforcer les structures de contrôle phytosanitaire et de la qualité des marchandises	Ministère en charge de l'Agriculture, de la Pêche (DAGRI/DPOC/D/PECHE/DE/DANA)
	Rendre obligatoire le contrôle phytosanitaire et de la qualité avant, pendant et à la fin du déchargement surtout des produits alimentaires	Ministère en charge de l'Agriculture, de la Pêche (D/PECHE/DE/DANA/DAGRI/DPOC)

5 - LES PROBLEMES LIES A L'ACHEMINEMENT DES MARCHANDISES

PROBLEMES IDENTIFIES	SOLUTIONS PRECONISEES	STRUCTURES CONCERNEES
Mauvais état du réseau routier national	Accélérer la réhabilitation du tronçon Godomey - Bohicon	Ministère en charge des Transports, Ministère en charge des Finances
	Faire appliquer des pénalités de surcharge et prendre des mesures en vue du déchargement des excédents aux postes de péage	Ministère en charge des Transports
Mauvais état du parc de véhicules	Mettre en place un mécanisme de financement du renouvellement des véhicules sous forme de crédits automobiles assortis de mesures douanières incitatives et s'inspirer des expériences existantes dans la sous région (Niger, Burkina, Mali)	Ministère en charge des Transports (CNCB, DGTT), CCIB, Banques, Ministère en charge de l'Industrie et du Commerce, Ministère en charge des Finances, TRANSPORTEURS
	Actualiser et mettre en application les textes réglementant l'accès à la profession de transporteur routier de marchandises	Ministère en charge des Transports (DGTT, CNCB), CCIB, Ministère en charge du Commerce
Difficultés liées aux escortes douanières	Supprimer les pénalités sur les cas de retards justifiés	Ministère en charge des Finances (DGDDI), Ministère en charge de l'Industrie et du Commerce (CCIB), Transporteurs
Tracasseries routières	Se conformer aux dispositions de l'UEMOA en matière de postes de contrôle sur les axes routiers inter-Etat : contrôle unique mixte au départ de la marchandise	CNF (Comité National de Facilitation), Ministère en charge des Finances, Ministère de la Défense, Ministère en charge des Transports, Ministère de l'Intérieur
Non application de la convention TRIE au sein de la communauté	Mettre en application l'Arrêté N°024/MTPT/MFE/DC/SG/DG/AE/CTT/DTT/SEDR du 28 mai 2002 portant Création, Attributions Composition et Fonctionnement du Comité Technique National d'agrément de véhicules et conteneurs pour le transport routier inter-Etats des marchandises au sein de la CEDEAO sous le	Comité National de Facilitation et CCIB

	régime du transit routier inter-Etats.	
Déversement frauduleux des marchandises, vol et attaque des camions le long du corridor	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités opérationnelles de la douane. - Instituer effectivement les brigades mobiles mixtes de surveillance des corridors, suppression de pénalités en cas de vol authentifié par la Police ou la Gendarmerie 	Ministère en charge des Finances, CNF, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense, Transporteurs
Infractions douanières dues à la méconnaissance par les transporteurs de leurs droits et obligations	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les transporteurs sur l'interdiction de la manipulation des marchandises sous douane. - Proposer des séances de sensibilisation et de formation entre les services de Douanes et les structures syndicales des transporteurs routiers de marchandises afin de régler les conflits souvent nés suite aux incompréhensions des droits et devoirs des transporteurs 	Ministère en charge des Transports (CNCB), Ministère en charge des Finances (DGDDI), CCIB, CNUT, CBC
Surcharge des véhicules au port de Cotonou sur les parkings, gares routières et environ	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les normes de chargement. - Rendre obligatoire le passage au poste de pesage au Port de Cotonou et sur les axes. - Réprimer les contrevenants. 	Ministère en charge des Transports (DGTT), Ministères de l'Intérieur et de la Défense, Transporteurs, CNUT, CBC
Perception de l'AFS sur les véhicules d'occasion en transit	Supprimer la perception de l'AFS	Ministère en charge des Finances, ACAD, UCDTAB, transitaires mandataires
Lenteur dans la mise en application des macarons (UEMOA) pour véhicules.	Accélération de la mise en application des macarons (UEMOA) pour véhicules	CNF (Comité National de Facilitation)
Frontières et corridors non sécurisés	Sécuriser les frontières et les corridors par : l'augmentation des effectifs et l'équipement des postes frontaliers avec des moyens de travail adéquats (lecteur de documents de voyage, réseautage de tous les postes frontaliers, portiques, équipements de transmission, ...) la mise en œuvre des patrouilles mixtes simultanées le long de toutes les frontières. le renforcement des capacités des agents en uniforme chargés de la sécurité et du contrôle aux frontières, la création et la mise en place d'une brigade canine	Gouvernement Béninois, Ministères de l'Intérieur et de la Défense, Ministère en charge des Finances (DOUANE)
Rançonnement aux postes frontaliers	Interdire l'utilisation des intermédiaires aux frontières. octroyer des primes de motivation aux personnels chargés du contrôle aux frontières pour éviter les tentations de corruption	Ministère en charge des Finances (Douane), Ministères de l'Intérieur et de la Défense
Vols et attaques de véhicules d'occasions depuis le débarquement jusqu'au transfert	<ul style="list-style-type: none"> - sécuriser le trajet du transfert des véhicules ; limitation de vitesse dans les opérations de transfert des véhicules ; sécuriser le PTU ; rendre praticables les Parcs et assurer leur éclairage. Engager les travaux d'aménagement d'anciens sites (PTU) ; - exiger des Sociétés de transfert de véhicules d'occasion une police d'assurance globale pouvant couvrir les risques liés à cette activité 	Ministère en charge des Transports (SOBEMAP, PAC), Ministère en charge des Finances (DGDDI, GESTIONNAIRES DE PARC, Ministères de l'Intérieur et de la Défense (CSP, BSP)